

## Communiqué de presse

c/o Association Régionale Jura-Bienne  
Route de Sorvilier 21  
2735 Bévilard  
Téléphone 032 492 71 30  
Télécopie 032 492 71 31  
andre.rothenbuhler@arjb.ch

Rue des Fossés 1  
2520 La Neuveville  
Téléphone 032 493 70 73  
Télécopie 032 493 70 74  
info.cjb@sta.be.ch

**La Neuveville, le 7 avril 2016**

### ***Incivilités des écoliers: la prévention par le théâtre***

Aux mesures punitives et restrictives, les autorités du Jura bernois et certaines écoles de la région ont privilégié la prévention par la création théâtrale pour résoudre des problèmes d'incivilité dans et aux abords de certains préaux. C'est là une démarche tout à fait originale.

Mandatée par la Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne et le délégué interjurassien à la jeunesse, la Fondation théâtrale Cours de Miracles a créé un spectacle avec et pour des classes de la région. La pièce *Interdit ! Et Alors ?!* sera jouée dès la mi-avril lors de 10 représentations scolaires et 4 représentations publiques.

La pièce aborde les questions de l'incivilité, du respect intergénérationnel et de la consommation de produits interdits aux moins de 18 ans. Pensée et interprétée par les élèves eux-mêmes, elle doit avoir un impact particulièrement fort en terme de prévention. L'implication directe des jeunes leur permet en effet de s'identifier à certaines situations problématiques et à être plus enclins à questionner et revoir certains de leurs comportements.

La pièce raconte le périple de deux jeunes extraterrestres, Eva et Adam, qui débarquent sur une terre qui se montre bien loin de celle imaginée. Leur périple et leurs rencontres sont racontés dans un langage oral et dans un registre résolument jeune. Le texte de la pièce est en effet écrit à partir d'improvisations réalisées par des élèves de 9 HarmoS à 11HarmoS du Jura bernois sur des thèmes liés aux incivilités.

L'histoire se déroule en douze tableaux qui abordent chacun l'un d'eux en particulier: le harcèlement verbal, le harcèlement physique, le racket, la détresse, le rejet, l'incivilité, l'irrespect intergénérationnel, les conséquences de la consommation de produits stupéfiants ou nocifs (tabac, alcool), ainsi que celles liées à la diffusion

d'images ou de propos irrévérencieux sur le net, etc. A l'exception d'Eva et d'Adam, tous les personnages sont traités de manière très réaliste.

Le point de vue artistique vise à privilégier une liberté de forme pour tenter de toucher le fond des problèmes et non pas les édulcorer au profit de la forme. Marie-Jeanne Liengme (Cours de Miracles) signe la mise en scène et la dramaturgie de la pièce, Lucas Voisard la création lumière.

Le spectacle qui a nécessité quatre mois de travail et quelque dix journées d'ateliers de travail avec les classes impliquées sera présenté aux élèves fréquentant le cycle secondaire I de l'ensemble du Jura bernois et au « tout public ».

Quatre représentations publiques de cette pièce unique sont prévues :

- Mardi 19 avril à 20h, Tramelan, Centre interrégional de Perfectionnement, CIP
- Mercredi 27 avril à 20h, Saint-Imier, Centre de culture et de loisirs (CCL)
- Vendredi 29 avril à 20h, La Neuveville, Salle paroissiale réformée
- Mardi 4 mai à 20h, Moutier, salle de Chantemerle.

*« La vie des adultes est une autre forme de préaux et il est toujours bon et sans doute plaisant en l'occurrence d'y songer... »*

### **Note aux rédactions**

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :*

- *Alain Berberat, délégué interjurassien à la jeunesse, 032 420 52 73*
- *André Rothenbühler, secrétaire de la Conférence des maires du Jura bernois, 032 492 71 30*
- *Marie-Jeanne Liengeme, directrice de la fondation Cours de Miracles, et responsable du projet, 079 644 21 57*